



Vernon



Le Démocrate Vernonnais du 18 janvier 2024



708 mots

Élèves du lycée Dumézil

"Passer le permis permet de nous responsabiliser"

Nous sommes allés à la rencontre des élèves du lycée Georges-Dumézil, à Vernon, pour qu'ils nous livrent leurs avis et nous expliquent comment ce nouveau décret les impacte.

• **Mathis – 17 ans** : Je vais avoir mon rendez-vous pédagogique la semaine prochaine avec mon auto-école pour décider d'une date de passage de permis. D'après mon moniteur, ça devrait être pour début mars. Mon anniversaire étant le 18 mars, ça ne changera pas vraiment grand-chose pour moi, à 15 jours près (rires). À 17 ans, je pense qu'on est assez responsable pour conduire en autonomie, et encore plus si, comme moi, on s'est inscrit en conduite accompagnée. Les jeunes de 18 ans sont généralement en Terminale, c'est une année déjà très chargée avec le passage du bac et les inscriptions aux études supérieures, donc proposer de passer le permis à 17 ans permet de délester un peu cette année charnière. D'après moi, le seul point négatif est que les auto-écoles risquent d'être surchargées.

• **Niakaté – 17 ans** : Je suis en train de passer le code en ligne, j'espère que je l'aurai bientôt. Je ne suis pas vraiment concerné par cette loi car je suis du mois de mars. En revanche, je considère qu'à 17 ans on pense à autre chose que de passer le permis. C'est une bonne chose car ça nous laisse de l'autonomie plus tôt, mais je trouve que 15 ans pour commencer la conduite accompagnée, c'est prématuré.

• **Sarah – 17 ans** : C'est bien car je vais pouvoir le passer maintenant mais je trouve que c'est trop tôt, ça risque d'augmenter le nombre d'accidents de la route. Et puis, à 17 ans, tu n'as pas d'argent : comment payer la voiture, l'essence, et l'assurance qui est très chère pour les jeunes permis ? Tout le monde ne pourra pas bénéficier de cette loi. L'autre problème, c'est que ça va créer un embouteillage au niveau des passages de permis. C'est déjà compliqué de trouver une date, et même pour avoir une place dans une auto-école...

• **Vanelly – 18 ans** : J'ai déjà 18 ans donc je ne suis pas trop concerné par ce décret. Mais si je l'avais été je ne l'aurais pas passé à 17 ans, ma mère n'aurait jamais voulu (rires) ! Une grande partie des accidents de la route concerne des jeunes, je ne suis donc pas sûr que ce soit une bonne idée d'abaisser l'âge légal pour passer le permis. Il y a aussi le problème des places en auto-école, c'est une vraie galère : ma cousine vit à Paris, elle a dû venir s'inscrire dans une auto-

école en Normandie car ils sont saturés là-bas. Et en plus, c'était avant le nouveau décret donc là ça va être encore pire !

• **Assia – 18 ans** : J'ai le code et je suis en train de préparer le permis. Cela ne changera rien pour moi mais si cette loi avait été décidée plus tôt, j'aurais aimé en bénéficier. En tout cas, si ça peut aider les jeunes et leur donner un peu d'autonomie avant leur majorité, c'est bien. Passer le permis est quand même une étape importante dans la vie, qui permet de nous responsabiliser.

• **Morgan – 17 ans** : Je vais bientôt passer le code, aux tests blancs je fais entre 3 et 5 fautes donc ça devrait aller, je suis prêt (*il faut faire 5 fautes maximum sur 40 questions pour avoir son code, Ndlr*). Je vais commencer les cours de conduite. L'année (scolaire) prochaine, je vais faire un BTS en alternance. J'ai besoin du permis dès septembre, alors que je n'aurai encore que 17 ans, comme je suis du 5 novembre. Ce décret me fait donc gagner un an sur mes études, ce qui est très arrangeant pour moi. J'espère passer le permis vers mars ou avril car après j'aurai les révisions du bac. Je suis confiant.

• **Matéo – 18 ans** : Ce décret est une très bonne idée. Franchement, je ne trouve pas qu'il y ait de différence flagrante de maturité entre un jeune de 17 ans et un autre de 18 ans.

Propos recueillis par notre correspondant Guillaume Savart